



Assemblée générale

Distr. générale
21 janvier 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 142 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 21 janvier 2022, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 20 janvier 2022 ([A/76/636/Add.3](#)), j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Guinée et Vanuatu ont effectué les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

(Signé) António Guterres

